## PIERRE AVRIL

## La médiation personnelle

Nulle part le contraste entre les intentions des acteurs et les conséquences de leurs actes ne paraît si considérable que dans l'univers politique, comme si celui-ci était le lieu privilégié de ce que R. Boudon a baptisé effets pervers. Retenons, parmi d'innombrables exemples, le paradoxe suivant. La doctrine classique a voulu débarrasser la souveraineté de la loi, expression de la volonté générale, de tout vestige d'autorité personnalisée évocateur du pouvoir royal — au point que la tradition républicaine a fait de l'anonymat une vertu civique et du pouvoir personnel le péché capital (1). Dans le même temps, cependant, qu'observons-nous? Le césarisme, et plus généralement une histoire qui est, selon le mot de Michelet, « constamment écrite dans le sens monarchique, au profit d'un individu »; aujourd'hui comme hier les positions politiques se définissent d'abord par référence à un homme et, des ferrystes aux giscardiens en passant par les guesdistes, les mendésistes et les gaullistes, la table d'orientation de notre paysage politique ne connaît que les dérivés de noms propres.

La singularité de ce contraste mérite réflexion, les Etats-Unis, où l'autorité est pourtant très individualisée par la Maison-Blanche, n'offrant guère qu'un seul exemple analogue et qui est péjoratif : le maccarthysme, tandis qu'en Grande-Bretagne (à l'exception des

<sup>(1)</sup> L'incarnation de cette estimable tradition républicaine est Henri Queuille, justement, sinon innocemment réhabilité par Gérard VINCENT, à qui nous empruntons la citation de MICHELET (Les jeux français, Fayard, 1978, p. 151-153). Quant au « pouvoir personnel », il a été élevé à la dignité de catégorie conceptuelle, bien que, comme le plébiscite auquel il est associé, il échappe à toute définition opératoire (« La démocratie semi-directe met nécessairement en cause des hommes... », écrit J.-M. DENQUIN, Réréfendum et plébiscite, LGDJ, 1976, p. 309).

26 Pierre Avril

bevanite), en République fédérale ou dans les pays scandinaves, il n'y a rien de comparable semble-t-il.

On incriminera, bien sûr, la persistance d'une nostalgie monarchique ou la récurrence de pulsions plébiscitaires inoculées par le bonapartisme... Ces douteux résidus renvoient cependant à quelque chose de plus fondamental, car ce que met en question l'opiniâtre résistance du facteur personnel, c'est la validité d'une vision de l'action politique purgée de toute médiation individuelle.

## Un modèle irréel

Dissipons tout de suite un malentendu. Notre propos ne concerne pas le rôle des « grands hommes » dans l'histoire, ni le débat infini auquel il donne lieu, mais la place des *personnes* dans le processus politique, quelle que soit par ailleurs l'effectivité de leur intervention sur le cours des choses.

Il y a quinze ans, Michel Crozier avait attiré l'attention sur la parenté qui existait entre la conception abstraite de la démocratie évoquée plus haut et le modèle rationaliste qui prévalait à l'origine de la théorie des organisations : le one-best-way de Taylor exclut le problème du pouvoir dès lors que chaque membre n'aurait plus le choix (il y a une solution) et qu'en même temps il ne dépend plus des autres. De même, la démocratie impersonnelle repose sur l'identification de la volonté générale à l'intérêt commun auquel chacun est invité à adhérer librement. Dans les deux cas, une conception mécaniste des comportements humains tend à éliminer « les relations complexes et ambiguës qui se développent autour des relations de pouvoir » (2) ; elle se rattache au même mirage dont Saint-Simon a exprimé la formule définitive : substituer l'administration des choses au gouvernement des hommes (à travers Engels qui l'a adoptée, le marxisme participe au mirage).

Plus précisément, la caractéristique d'un problème « politique » étant de ne pouvoir être résolu au sens scientifique, mais seulement réglé par transaction entre des données contradictoires, comme B. de Jouvenel l'a montré (3), on dira que la fonction politique réside en l'art de régler des problèmes insolubles. Rousseau ne l'avait-il pas déjà observé? S'il n'y avait point d'intérêts différents, à peine sentirait-on l'intérêt commun qui ne trouverait jamais d'obstacle; tout irait de lui-même, et la politique cesserait d'être un art (4). Quel est cet art?

<sup>(2)</sup> Le phénomène bureaucratique, Le Seuil, 1963, p. 194 et 211.

<sup>(3)</sup> De la politique pure, Calmann-Lévy, 1963, p. 288.
(4) Du contrat social, liv. II, chap. III avant dernière note.

La volonté générale : un artefact

Faute de critère objectif, comme il en existe dans l'ordre économique, la volonté générale sert de principe régulateur à nos sociétés, mais elle n'est pas une donnée préexistante, spontanée et évidente : elle est un artefact, c'est-à-dire une construction humaine; cette construction s'échafaude à travers des processus d'affrontement et de conciliation au cours desquels le représentant est amené à « trahir » les volontés concrètes de ses mandants pour aboutir à une décision, laquelle est censée refléter la volonté générale. Emanant de dirigeants élus, elle est investie de la légitimité qui s'attache au suffrage universel, mais il faut bien voir que la légitimité attribuée ex ante (par postulat) aux décisions des gouvernants, doit se justifier ex post grâce au dialogue de ceux-ci avec l'ensemble des citoyens.

Il y a toujours quelque risque à trop faire parler la volonté du peuple selon les résultats électoraux, non qu'elle n'existe pas mais parce que, à la supposer dépourvue d'équivoques, elle n'est pas pétrifiée le soir du scrutin. La célèbre critique de Rousseau conserve sa pertinence, mais les conclusions qu'elle inspire sont plus modestes car elles opposent à la transparence idéale l'opacité du réel : « L'homme découvre ses désirs en fonction des opportunités qu'il aperçoit », il a le droit de ne pas savoir ce qu'il veut et de changer ses désirs selon les possibilités qui lui sont présentées (5). D'où le rôle de l'homme politique qui doit savoir, lui, où il veut aller mais (comme l'observe Schlesinger à propos de Roosevelt lors de l'entrée en guerre des Etats-Unis) qui ne peut y aller tout seul ; il faut que la nation l'accompagne (6). La fonction politique se définit alors par la capacité de bâtir un consensus exprimant l'acceptation de la nation, y compris de ceux qui n'ont pas voté et qui ne voteront peut-être pas pour le gouvernement actuel (7).

La capacité d'édifier semblable consensus révèle que l'art politique dépasse le simple règlement d'intérêts. L'analyse qui réduirait les compétitions politiques à un calcul de type économique méconnaîtrait que les antagonismes bien réels qui les sous-tendent sont mêlés à autre chose : il y entre des éléments affectifs et ludiques qui font aussi partie de la vie des hommes et dont on ne voit pas pourquoi ils seraient absents du seul domaine où il semble à ceux-ci qu'ils peuvent choisir sans être contraints par la nécessité... Le vocabulaire

<sup>(5)</sup> M. CROZIER et E. FRIEDBERG, L'acteur et le système, Le Seuil, 1977, p. 368.
(6) La présidence impériale, A. Colin, 1976, p. 125.

<sup>(7)</sup> On sait depuis le n° 5 de *Pouvoirs* les équivoques de ce terme qu'on emploie ici pour désigner un accord qui déborde largement les frontières de la majorité au pouvoir mais qui n'est pas formellement exprimé.

28 Pierre Avril

de la séduction apparaît singulièrement approprié pour en rendre compte car il ne s'agit pas seulement de démontrer le caractère raisonnable des solutions présentées mais de faire intervenir le jeu, le rêve... et le malentendu. Voici longtemps Revel comparait le comportement du général de Gaulle à celui de Don Juan entreprenant Charlotte et Mathurine (Le style du général). En poursuivant sur cette lancée on pourrait écrire qu'il a proprement emballé les Français dans les deux sens du mot (celui d'enthousiasmer et celui plus familier encore d' « emballer une fille ») : les foules latino-amérieaines ne l'avaient-elles pas surnommé El Macho?

Qu'est-ce qui fait courir les hommes politiques?

Pour reeruter un personnel politique pourvu en proportion suffisante des talents et des capacités adéquats, qui ne se réduisent pas aux vertus d'un honnête messager, il convient que les implications en soient reconnues. Ce n'est pas une question mineure.

Je sais que, dans un parti de formation populaire comme le nôtre, les chefs ne sont que des voix pour parler plus fort, au nom de la masse; ils ne sont que des bras pour agir plus directement du nom de la foule.

Tout de même ils ont un droit; ils ont un devoir. Ils sont les serviteurs de la volonté collective. Mais cette volonté, ils ont le droit d'essayer de la reconnaître et de l'interpréter. Ils ont le droit de se demander si ce qu'ils voient devant eux n'est qu'un remous de tourbillons contraires s'égarant vers les rives ou si c'est le vrai courant profond, lent, majestueux qui descend le fleuve.

Puis ils conservent, malgré tout, une conscience individuelle...

Ainsi s'exprimait Léon Blum au Congrès de Tours (8). On serait tenté de rapprocher de ce texte, comme son alternative et sa confirmation, la description par Althusser de la direction collective, du permanent et de l'intellectuel fonctionnarisé du PC qui reflète l'inévitable aboutissement de la philosophie du mandat impératif (9).

S'il existe une exigence inhérente à la fonction politique, qui est la liberté de jugement et d'initiative, l'analyse de cette exigence fonctionnelle doit être combinée avec celle des motivations subjectives : qu'est-ce qui fait courir les hommes politiques ? Souvent ingrate, leur carrière est l'une des plus aléatoires qui soient (10) ; le

britannique, A. Colin, 1964, p. 152-156.

<sup>(8)</sup> Cahier nº 4 de l'OURS, novembre 1969, p. 33.

<sup>(9)</sup> Ce qui ne peut plus durer dans le Parti communiste, Maspero, 1978. (10) Sait-on que 40 % des députés de la IV<sup>e</sup> République n'ont été élus qu'une seule fois ? G. Rossi-Landi, Les hommes politiques, Puf, 1973, p. 30. Sur la Grande-Bretagne, v. les observations significatives de J. Blondel, La société politique

dévouement au bien public v est sans doute aussi présent que dans l'administration (qui l'identifie volontiers à l'exercice de ses prérogatives), mais on n'affirmera pas pour autant que nos élus sont tous des Romains... D'autre part, il serait dérisoire d'attribuer l'aisance du recrutement aux avantages de la carrière, pour la même raison qui faisait dire à Keynes que la recherche du profit ne suffit pas à expliquer l'entreprise : il y faut en outre « des hommes de tempérament sanguin ». Crozier et Friedberg indiquent sans doute une interprétation lorsqu'ils écrivent que « même dans le plus humble contexte, l'élément décisif du comportement c'est le jeu de pouvoir et d'influence auquel l'individu participe et à travers lequel il affirme son existence sociale » (11). La politique est le domaine par excellence de ce « jeu de pouvoir » qu'elle porte à son degré le plus pur, et cela rend compte de l'ambivalence des sentiments qu'elle suscite dans l'opinion, comme de l'attrait finalement mystérieux qu'elle exerce sur les meilleurs, qui trouveraient à n'en pas douter des satisfactions de carrière et des perspectives d'accomplissement plus assurées en dehors d'elle.

Une interprétation mécanique de la démocratie ne saurait donc méconnaître ces facteurs et il faut au contraire que les institutions qui la mettent en œuvre préservent l'exigence fonctionnelle et la dimension personnelle de l'action politique. Tel est l'objet du principe représentatif qu'il est à la mode de contester pour son ambiguïté, alors que c'est cette ambiguïté qui a justement permis le fonctionnement réel (donc imparfait) du gouvernement démocratique. Le principe représentatif répond en effet aux conditions posées dans la mesure où il reconnaît l'autonomie des acteurs (en écartant le mandat impératif), mais affirme en même temps que le pouvoir n'est pas la propriété de ceux qui l'exercent (12). Son ressort essentiel est la notion de responsabilité qui signifie à la fois la liberté des gouvernants dans l'accomplissement de leur fonction, et l'obligation qui leur est prescrite de rendre des comptes, les rappelant à l'ordre constamment parce qu'ils sont constamment tentés de s'approprier le pouvoir.

Le paradoxe français évoqué en commençant s'explique alors par le climat d'irresponsabilité que faisait régner l'anonymat de la tradition républicaine : la personnalisation des courants s'analyse comme la conséquence d'une perversion du principe représentatif

<sup>(11)</sup> Op. cit., p. 334.

<sup>(12)</sup> V. sur ce point l'excellente thèse de D. Turpin, De la démocratie représentative, Clermont-Ferrand, 1978, I. p. 37-38.

30 Pierre Avril

liée à notre culture et entretenue par les institutions qu'elle inspirait. En effet, les hommes politiques qui ont compté sont ceux qui ont su rétablir la relation entre l'autorité personnelle et l'acquiescement national qu'une conception abstraite et mécanique de la démocratie tendait à proscrire. En réunifiant les deux composantes disjointes de la démocratie et de l'action autour de la politique à laquelle ils s'identifiaient, ils apportaient ainsi une référence positive dans un univers qui juxtaposait l'affirmation idéologique gratuite et le compromis quotidien entre professionnels.

Pierre Mendès France a sans doute exprimé le plus vivement cette synthèse parce qu'il a porté à un sommet la reneontre entre la capacité de l'homme d'Etat et la conviction du Juste (pour reprendre le qualificatif appliqué à Léon Blum par Colette Audry). Avec lui il paraissait soudain que l'efficacité pouvait aller de pair avec la vérité, la raison avec la morale : la démocratie cessait d'être une utopie. Un air salubre a soufflé pendant les sept mois et dix-sept jours de ce gouvernement dont le souvenir demeure, pour cette raison, étrangement vivace un quart de siècle plus tard.

## La fin de la schizophrénie française?

Dans le système des précédentes républiques, l'intervention des personnalités permettait donc de surmonter la coupure en quelque sorte structurelle entre les effusions idéologiques et les servitudes de l'action. Selon la distinction classique de Max Weber, les choix doctrinaux s'exprimaient dans l'univers de la conviction tandis qu'il appartenait aux élus de se débrouiller avec les contingences propres à la sphère de la responsabilité. La vie politique française s'en trouvait affectée d'une espèce de schizophrénie que caractérisait une dissociation des comportements dont on trouve l'expression ingénue chez ce député des débuts de la IIIe déclarant s'inscrire à l'extrême gauche pour les principes et chez les opportunistes de l'Union républicaine pour la conduite politique (I3).

Depuis 1958-1962, cependant, une continuité inédite s'est imposée entre les décisions électorales et la direction gouvernementale. Seule la majorité, jusqu'à présent, a su jouer le nouveau jeu parce que cela lui était plus facile, alors que la gauche n'est pas parvenue à maîtriser la contradiction entre une rhétorique mythique (la « rupture avec le capitalisme ») et une logique pratique représentée par le leadership de François Mitterrand. En répétant que le choix des électeurs serait respecté et le Programme commun appliqué en cas de victoire de la

gauche, le chef de l'Etat a procédé à un véritable électrochoc sur un corps électoral en état de dédoublement et a contraint ainsi à réajuster les deux moitiés de leurs attitudes un nombre de citoyens suffisant pour renverser la situation.

Les sondages décelaient ce hiatus : la dernière enquête de la sofres indiquait que 51 % des personnes interrogées avaient l'intention de voter pour la gauche, mais qu'elles n'étaient plus que 42 % à souhaiter sa victoire contre 44 % celle de la majorité (Le Figaro du 31 mars). Autre symptôme troublant de cette schizophrénie, la campagne publicitaire du Matin qui publiait le 27 février, à quinze jours des élections, une grande enquête sur... les placements immobiliers.

Que le Président de la République ait reçu le renfort « objectif » du PCF et que le réajustement se soit fait au profit d'un prudent statu quo ne doit pas dissimuler ce que révélaient les enquêtes plus approfondies. « Des citoyens bien tempérés », découvrait Le Nouvel Observateur du 20 février où Georges Mamy traçait le « portrait peu banal » de Français en train de passer « de l'ère des réflexes à celle de la réflexion », « favorables à des changements mais peu portés aux bouleversements, déterminés dans leurs choix mais sans illusion sur les promesses qui tombent du haut des tréteaux électoraux... ». Les partis de gauche (14) qui sollicitaient leur confiance ont-ils sous-estimé ces indications ? En tout cas les états-majors n'ont pas su réaliser une articulation crédible entre « les principes » et « la conduite politique ». La prochaine fois ? C'est une affaire à suivre.

<sup>(14)</sup> On notera que le rôle des partis a été comptètement laissé de côté, parce qu'il relève d'une problématique différente, mais que les facteurs personnels rencontrés au niveau des pouvoirs publics nationaux se retrouvent dans le cadre des groupes comme le montrent les propos cités plus haut de Léon Blum.